

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 22 janvier 2024, à 18h00, à l'hôtel de ville de Sayabec, 3, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;
Siège #3 : Madame Joannie Lajoie;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre; (Absence motivée)
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Chimène Ngomanda, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente à cette séance.

Résolution 2024-01-19

Acceptation de l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'avis de convocation joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante tel que reçu, conformément à l'article 156 du Code municipal, et de déclarer la présente séance ouverte.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPEDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

À : Monsieur Marcel Belzile, maire,
Monsieur Frédéric Caron, conseiller;
Monsieur Rémi Carrier, conseiller;
Madame Joannie Lajoie, conseillère;
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;
Madame Marie Element, conseillère;
Monsieur Lorenzo Ouellet conseiller.

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est convoquée par madame Chimène Ngomanda, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à 18 h 00 à l'hôtel de ville, 3 rue Keable, le lundi 22 janvier 2024 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de motion, règlement d'emprunt La Seigneurie;

3. Paiement de la facture Clé de sol- Équipements de sono et audio;
4. Embauche technicienne comptable;
5. Achat de compteur d'eau- Les compteurs Lecomte Ltée;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 18 janvier 2024



Chimène Ngomanda
Directrice générale et
greffière-trésorière

Résolution 2024-01-20

**Règlement pour le Projet
de la résidence La
Seigneurie-Programme
Rénovation Québec pour
un montant de 370 000\$-
Avis de motion et dépôt**

Monsieur Rémi Carrier, conseiller, donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-02 afin d'assumer la part de la municipalité

- décrétant une dépense de 370 000 \$ pour le projet de la résidence de la Seigneurie et un emprunt de 370 000 \$ à la municipalité de Sayabec.
- dépose le projet du règlement numéro 2024-02 intitulé Projet de la résidence La Seigneurie-Programme Rénovation Québec pour un montant de 370 000 \$.

Résolution 2024-01-21

**Paiement de la facture Clé
de sol- Équipements de
sono et audio**

IL EST PROPOSÉ par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat et le paiement de la facture de l'entreprise Clé de sol, pour les équipements de sono et audio pour la diffusion des réunions du conseil municipal. La facture est au coût de 12 142.94 \$, plus les taxes applicables et la main-d'œuvre pour l'installation, conformément à la soumission transmise.

Par la même résolution le conseil autorise l'achat d'un ordinateur Intel i5 10 gen avec 8 go de mémoire et un SSD au coût de 499.99 \$ plus taxes, qui permettrait de diffuser les réunions du conseil municipal sur les réseaux sociaux.

Résolution 2024-01-22

**Administration –
Technicienne comptable–
Embauche**

CONSIDÉRANT le poste de technicienne comptable vacant depuis quelques mois,

CONSIDÉRANT qu'une évaluation a été passé par l'employée intéressée au poste et réussi;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de procéder à l'embauche de madame Émilie Coallier-Tremblay au poste de technicienne comptable en date du 22 janvier 2024.

Résolution 2024-01-23

Achat de compteur d'eau- Les compteurs Lecomte Ltée

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat de compteurs d'eau au cout de 7 393.49 \$, taxes incluses, conformément à la recommandation du service de génie civil de la MRC.

Période de questions :

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Résolution 2024-01-24

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 18h40.

Marcel Belzile
Maire

Chimène Ngomanda
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CN/ib